



« Drogues : ne fermons pas les yeux »

Dossier de presse

Octobre 2009

Sommaire

Introduction	p. 3
Les drogues : mécanismes et risques associés	p. 4
Un effet sur le fonctionnement du cerveau.....	p. 4
Les risques associés à la consommation de drogues	p. 5
La perception de la dangerosité des produits.....	p. 6
Principales tendances de consommation	p. 7
Le cannabis : la drogue illicite la plus consommée en France	p. 7
La cocaïne: des expérimentations en hausse	p. 8
L'héroïne et les autres opiacés : un usage rare en population générale	p. 9
Une campagne pour rappeler la dangerosité des drogues	p. 10
Un spot TV	p. 10
Trois spots radio.....	p. 10
Un dispositif web à destination des jeunes.....	p. 11

Introduction

La consommation des stupéfiants ou drogues illicites présente des risques immédiats et à plus long terme pouvant être très graves pour la santé. L'augmentation de l'usage de certaines drogues et la plus grande accessibilité des produits observées récemment sont de nouveaux paramètres à intégrer dans notre politique de santé publique. Ces nouvelles données imposent une nouvelle campagne d'information sur les risques encourus.

Jusqu'à présent, les campagnes de communication de prévention se sont davantage concentrées sur les usages de substances illicites dits « problématiques ». Dès lors, les usages sans conséquence apparente pour la santé pouvaient être perçus par défaut, comme inoffensifs.

C'est pourquoi, le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011 fait de la prévention des premières consommations de produits illicites l'une de ses priorités. Dans ce cadre, le Ministère de la santé et des sports, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) et l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (Inpes) lancent aujourd'hui une campagne d'information qui a pour objectif de prévenir les usages de produits illicites en ciblant les jeunes, mais plus largement, en remobilisant le grand public autour des risques et dangers induits par la consommation de toutes les drogues.

Ce dossier de presse est consacré à une nouvelle campagne d'alerte au sujet des risques liés à la consommation des drogues illicites, d'autres campagnes d'information étant conduites par ailleurs sur les risques liés à la consommation d'alcool ou de tabac.

Les drogues : mécanismes et risques associés

Bénéficiant pour certaines d'entre elles d'une image festive et récréative, qualifiées pour d'autres de drogues « douces », les drogues ou substances psycho actives illicites ont toutes un point commun : elles agissent sur le fonctionnement normal du cerveau.

Leur consommation entraîne une prise de risques : sanitaires mais également sociaux et psychologiques. Une prise de conscience de la dangerosité des drogues est impérative dans le contexte actuel.

Un effet sur le fonctionnement du cerveau

Définition

Selon l'Académie nationale de médecine, la drogue est une substance naturelle ou de synthèse dont les effets psychotropes provoquent des sensations apparentées au plaisir, incitant à la répétition de l'usage. Une dépendance psychique ou physique peut apparaître rendant difficile l'arrêt de la consommation.

Classement

Les substances sont classées en fonction de leurs effets.

- Les psychostimulants augmentent la vigilance et diminuent la sensation de fatigue. Il s'agit par exemple des amphétamines, de l'ecstasy et de la cocaïne.
- A l'inverse, les opiacés comme la morphine ou l'héroïne ont un effet de sédation ou d'apaisement.
- Le cannabis, et le LSD font partie de la catégorie des psychodysléptiques, c'est-à-dire qui transforment la perception de la réalité.

Effets

Toutes ces substances augmentent **dans le cerveau la libération d'une molécule fabriquée par les neurones, la dopamine**. La dopamine active un circuit de neurones appelé le « circuit de la récompense » qui, à travers une sensation de plaisir cérébral, a pour fonction de renforcer les comportements essentiels pour la survie de l'espèce, tels que les comportements alimentaires et sexuels.

En activant artificiellement cette partie du cerveau, la prise répétée de drogues modifie à long terme la façon dont le cerveau perçoit l'origine de ses satisfactions et perturbe la recherche du plaisir. C'est ce qui entraîne chez certaines personnes des phénomènes de dépendance.

La consommation de substances psychoactives a pour effet immédiat de modifier les perceptions, l'humeur et le comportement. Ces effets varient selon les substances, les quantités, la fréquence et la durée des consommations et sont aussi modulés par des facteurs individuels. Le passage d'un usage dit « simple » à un usage nocif, c'est-à-dire à

une consommation répétée induisant des dommages physiques, affectifs, psychologiques ou sociaux puis le passage vers l'addiction n'est souvent pas perçu par le consommateur qui pense maîtriser sa consommation. Cette impression « d'autocontrôle » n'est bien souvent qu'une illusion : on peut devenir dépendant d'un produit sans s'en rendre compte.

Les risques associés à la consommation de drogues

Les risques sanitaires associés aux différentes substances psychoactives varient selon les produits. Ils varient aussi selon leur mode d'administration (par exemple, l'hépatite C est transmise par le partage de matériel de préparation ou d'injection). Enfin, ces risques peuvent être liés aux conditions de vie à l'origine ou découlant de l'addiction.

Néanmoins, certains risques existent dès la première consommation :

- la consommation d'une substance avant de conduire un véhicule (automobile, deux roues, machine, etc.) provoque une altération de l'attention qui peut avoir des conséquences sur l'accomplissement des tâches psychomotrices ;
- la consommation de substances illicites tout comme d'alcool et de tabac chez la femme enceinte entraîne des risques pour l'enfant à naître.

Le cannabis

La consommation de cannabis entraîne des troubles comportementaux, notamment une altération de la perception, de l'attention et de la mémoire immédiate.

La plupart des études montrent que les modifications induites au niveau de la mémoire sont réversibles mais que ces troubles peuvent avoir de sérieuses conséquences sur le travail scolaire des plus jeunes consommateurs. De plus, que l'on soit consommateur occasionnel ou régulier, il est possible d'être victime d'une intoxication aiguë ou « bad trip » qui peut occasionner des perturbations psychiques ponctuelles (hallucinations, bouffées délirantes, attaques de panique...) mais également des vomissements ou des évanouissements. La consommation de cannabis peut également être associée à un certain nombre de problèmes de santé mentale, en particulier certaines maladies psychiatriques chroniques comme la schizophrénie¹.

La cocaïne

La prise de cocaïne provoque, quant à elle, une euphorie immédiate, une stimulation intellectuelle et physique, une sensation d'accélération de la pensée et une indifférence à la douleur et à la fatigue. Ces effets laissent place ensuite à un état dépressif et à de l'anxiété. Elle provoque des troubles du rythme cardiaque qui peuvent être à l'origine d'accidents cardiaques précoces chez des personnes fragiles et/ou qui consomment de fortes quantités de tabac. Ses effets vont également avoir des répercussions sur le psychisme avec une grande instabilité d'humeur, des délires paranoïdes ou encore des attaques de panique. Une autre caractéristique de la cocaïne est de lever les inhibitions, ce qui peut conduire

¹ Expertise collective Inserm. Cannabis. Quels sont les effets sur le comportement et la santé. Paris, éditions Inserm 2001. 429p [mis à jour en 2004 grâce aux résultats de deux nouvelles cohortes www.ist.inserm.fr/basisrapports/cannabis/cannabis-maj2004.pdf, accédé le 29 septembre 2009].

à des actes de violence, des agressions sexuelles, des dépenses compulsives, etc. La sensation de « toute-puissance » entraînée par la cocaïne peut engendrer des passages à l'acte. De plus, les matériels utilisés, s'ils sont partagés entre plusieurs usagers pour « sniffer », peuvent transmettre les virus des hépatites B et C. En cas d'injection, le matériel peut transmettre le virus du sida et le virus des hépatites B et C.

Excitant puissant, la cocaïne provoque une dépendance psychique importante.

La perception de la dangerosité des produits

Le cannabis

Même s'il est jugé moins dangereux que les autres drogues illicites, la moitié de la population interrogée est consciente de la dangerosité du cannabis dès qu'il a été expérimenté².

La **dangerosité perçue** du cannabis varie avec l'âge et le sexe (les femmes et les personnes plus âgées sont plus nombreuses à juger qu'il est dangereux dès qu'on essaye), mais elle **varie surtout fortement en fonction des relations entretenues avec le produit** (les expérimentateurs de cannabis sont quatre fois moins nombreux à juger que le cannabis est dangereux dès l'expérimentation).

Le cannabis est également jugé moins addictif que les substances licites (alcool, tabac) : à la question « *de quel produit est-il le plus difficile de se passer quand on a commencé à en consommer parmi le tabac, l'alcool et le cannabis?* », c'est le tabac qui est jugé par les personnes interrogées comme présentant le plus grand risque de dépendance (47,7 %), devant l'alcool (27,1 %) et le cannabis (21,0 %).

Les autres drogues illicites

L'héroïne et la cocaïne sont associées à un danger immédiat par une très forte majorité de la population (environ 85 %). La proportion de personnes jugeant que l'ecstasy est dangereuse dès l'expérimentation s'est accrue, passant de 76 % à 79 %, alors que dans le même temps, la proportion de personnes qui disaient ne pas connaître la substance a décru, passant de 5 % à 3 %. **Le produit jugé le plus dangereux par les Français reste l'héroïne**, l'ecstasy et la cocaïne arrivant loin derrière, suivies par l'alcool et le tabac. Le cannabis arrive en dernière position, seules 2 % des personnes interrogées estimant qu'il est le produit le plus dangereux.

² OFDT, Enquête sur les Représentations, Opinions et Perceptions sur les Psychotropes (EROPP) 2002.

Principales tendances de consommation

Des prix qui tendent à la baisse

L'évolution du prix des drogues illicites a très probablement une influence sur celle de leur consommation, comme c'est le cas pour le tabac et l'alcool. On observe une baisse ou une stabilisation des prix des différentes substances qui pourrait expliquer en partie une plus grande diffusion de l'usage. En effet, entre 1996 et 2008 la résine de cannabis a perdu un quart de sa valeur pour atteindre 5 € le gramme tandis que le prix du gramme d'herbe a été pratiquement divisé par deux (6,50 € le gramme). En 2008, le prix du gramme de cocaïne se situe autour de 60 € ; il est stable depuis cinq ans après avoir été divisé par deux par rapport au début des années 1990. Le phénomène est identique pour l'héroïne brune dont le prix moyen est passé de 70 à 40 € en dix ans mais s'est stabilisé depuis 2006. Le prix du comprimé d'ecstasy a largement diminué avant 2006 (de 15 € en 2000 à 6 €). L'ecstasy³ se vend maintenant aussi sous forme de poudre pour environ 55 € le gramme. Les variations de prix constatées sur le terrain, de part et d'autre, de ces moyennes sont très importantes⁴.

Le cannabis : la drogue illicite la plus consommée en France

En 2005, trois personnes sur dix parmi les 15-64 ans (30,6 %) signalent avoir déjà consommé du cannabis au cours de leur vie et un peu plus de quatre sur dix (43,1 %) déclarent s'en être déjà vus proposer⁵. Ces résultats confirment la place spécifique du cannabis parmi les drogues illicites observées en France depuis les années 1990 : c'est la drogue illicite la plus disponible et la plus expérimentée.

En 2005, le Ministère en charge de la santé, la Mildt et l'Inpes ont ainsi mis en place **un programme de prévention de l'usage de cannabis**. Il s'agissait de la première initiative médiatique en Europe sur ce thème, comprenant :

- une campagne médiatique qui s'adressait aux jeunes de 15-25 ans (période d'expérimentation et à risque d'usage nocif) mais également à leurs parents afin de répondre à leur inquiétudes ;
- l'édition et la diffusion de deux brochures d'information à destination des jeunes et des parents et d'un guide d'aide à l'arrêt destiné aux consommateurs désireux de cesser de fumer ;
- la création d'une ligne spécifique « Ecoute Cannabis » : 0 811 91 20 20, a été mise en place pour répondre aux questions ;
- la désignation, dans l'ensemble des départements, de 280 consultations jeunes consommateurs. Anonymes et gratuites, ces consultations ont pour but d'offrir aux jeunes une évaluation de leur situation face au cannabis et aux substances qui lui sont souvent associées, une information personnalisée, l'écoute, une aide pour arrêter, et si nécessaire, une orientation vers des structures de soins. Ces consultations sont ouvertes aux parents.

³ Ecstasy ou MDMA pour méthylène-dioxy-méthylamphétamine.

⁴ OFDT, Drogues, chiffres-clés 2009.

⁵ INPES, Baromètres Santé 2000 et 2005.

Une tendance de consommation à la baisse, malgré un niveau de consommation qui reste élevé

En 2008, quatre jeunes de 17 ans sur dix déclarent avoir fumé du cannabis au moins une fois dans leur vie⁶. Malgré une baisse significative enregistrée depuis 2003, la France reste à l'un des niveaux de consommation les plus élevés en Europe.

D'après l'enquête comparative européenne ESPAD 2007 auprès de lycéens, la France est encore dans le peloton de tête à la 5^{ème} ou 6^{ème} place. Si beaucoup de jeunes en restent à une unique expérience ou à une consommation occasionnelle, d'autres s'engagent dans une consommation régulière de cannabis.

Une fraction importante des garçons consomme régulièrement, plusieurs fois par semaine. Exceptionnelle avant 15 ans, cette consommation s'accroît ensuite nettement avec 11 % de consommateurs réguliers à 17 ans chez les garçons. Les filles sont moins concernées avec un taux de consommatrices de 4 % à 17 ans.

Ainsi, à partir de 16 ans, le niveau de consommation régulière de cannabis devient comparable à celui de l'alcool.

Cependant, comme pour l'expérimentation et malgré une progression continue depuis le début des années 90, l'usage régulier de cannabis a enregistré en 2003 une première inflexion : il a baissé entre 2002 et 2003 chez les garçons de 17 ans (18 % en 2002 contre 15 % en 2003 et en 2005) et reste stable chez les filles du même âge (7 %). Cette baisse s'est encore accentuée depuis, l'usage régulier de cannabis concernant 7 % des jeunes de 17 ans en 2008.

Près de six personnes âgées de 15 à 64 ans sur dix (58 %) jugent que, si elles en voulaient, il leur serait facile d'obtenir du cannabis en 24 heures, (30,4% « assez facile » et 27,5% « très facile »). Les hommes de 20- 25 ans sont particulièrement nombreux à partager cette opinion (79,2 % vs 61,3 % dans le reste de la population). Le cannabis est globalement un produit jugé accessible même pour les tranches d'âges les plus élevées ; la proportion des personnes estimant que cela leur serait « très facile » baisse toutefois nettement avec l'âge (40,6 % à 15-19 ans vs 17,4 % à 55- 64 ans)⁷. Pour les jeunes de 16 ans, l'enquête ESPAD montre que 42 % considèrent qu'il leur serait facile de se procurer du cannabis en 2007.

La cocaïne : des expérimentations en hausse

Si après le cannabis, la cocaïne est l'une des drogues illicites les plus consommées, son niveau d'expérimentation en population générale est relativement faible, concernant 2,6% des 15-64 ans⁸. On note cependant, depuis 2000, une diffusion croissante passant de 1,6 % à 2,6 % sur cette même tranche d'âge. Le nombre d'expérimentateurs de cocaïne en France parmi les 12-75 ans est estimé à 1,1 million de personnes et le nombre d'usagers au cours de l'année à 250 000 personnes en 2005.

Chez les jeunes âgés de 17 ans, les chiffres sont en hausse depuis 2000 ; l'expérimentation de la cocaïne s'élève en 2008 à 2,4 % chez les filles et 4,0 % chez les garçons contre respectivement 2 % et 3 % en 2005.

⁶ Les drogues à 17 ans. Résultats de l'enquête ESCAPAD 2008, OFDT.

⁷ INPES, Baromètre Santé 2005

⁸ OFDT, Tendances, n°48 p.6

L'ecstasy a également connu une diffusion croissante depuis 2000 sur l'ensemble de la population, stabilisée en 2008. En 2005, 2% des 15-64 ans avaient expérimenté l'ecstasy contre 0,9% en 2000. Cette hausse se vérifie également chez les jeunes adultes (18-25 ans) chez lesquels l'expérimentation d'ecstasy est passée de 2,8 % en 2000 à 4 % en 2005. Cependant, on observe en 2008 une baisse de l'expérimentation chez les jeunes de 17 ans (2,9 % contre 3,5 % en 2005).

L'héroïne et les autres opiacés : un usage rare en population générale

Le niveau d'expérimentation (usage au moins une fois dans la vie) de l'héroïne en population générale en France est faible. Il ne dépasse pas le taux de 1% que ce soit chez les 15-34 ans (0,9%) ou chez les 35-64 ans (0,7%)^{9,10}. Ce taux est stable depuis le début des années 1990¹¹. En 2005, la consommation d'héroïne au cours des douze derniers mois concerne 0,2% des 15-39 ans, soit 50 000 personnes.¹²

⁹ BECK F., LEGLEYE S., PERETTI-WATEL P. Penser les drogues : perceptions des produits et des politiques publiques. Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) 2002. Paris, OFDT, 2003, 228 p.

¹⁰ OFDT, Tendances n°48, 2006, 6 p.

¹¹ OFDT, Tendances n°30, 2003, 6 p.

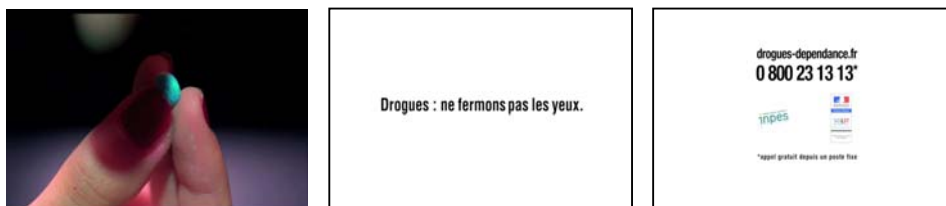
¹² Données du Baromètre santé 2005 de l'INPES. Exploitation OFDT.

Une campagne pour rappeler la dangerosité des drogues

Afin d'interpeller le grand public et les jeunes sur les risques induits par la consommation de drogues et combattre les idées reçues à ce sujet, le Ministère de la santé et des sports, la Mildt et l'Inpes lancent une campagne axée autour de la signature « *Drogues : ne fermons pas les yeux* ». Cette campagne s'inscrit dans un dispositif en trois phases, incluant deux autres campagnes gouvernementales sur le rappel du cadre légal (novembre 2009) et sur le rôle des adultes, notamment des parents, dans la prévention de la consommation de drogues (deuxième semestre 2010).

Un spot TV

Diffusé du 6 au 26 octobre, le spot TV (35') a pour objectif de rappeler qu'en dépit d'une relative banalisation, les drogues restent des produits dangereux. Il met en regard des situations qui nourrissent l'imagerie populaire des drogues (scènes de convivialité, unes de magazines, images télévisées...) avec des scènes qui illustrent les risques pour les rendre plus concrets (accidents, précarité, parents désemparés...). Le spot sera ainsi diffusé en métropole et dans les DOM sur l'ensemble des chaînes hertziennes, ainsi que sur les chaînes numériques de la TNT et du Cab/Sat.



Le spot renvoie vers le site www.drogues.gouv.fr ainsi que vers le numéro de Drogues info service : 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou 01 70 23 13 13 (coût d'un appel ordinaire depuis un téléphone mobile) - accessible tous les jours de 8h à 2h.

Trois spots radio

Diffusés du 10 au 28 octobre en métropole et du 10 au 24 octobre dans les DOM, les trois spots radio (30') traitent chacun d'un produit en particulier (cannabis, cocaïne et ecstasy) pour rappeler les risques induits par leur consommation. Ces spots seront diffusés sur les stations jeunes (Skyrock, NRJ, Fun radio, Virgin radio, Les indépendants).

Un dispositif Web à destination des jeunes



- Un module de jeu à destination des jeunes intitulé « Drogues : guette l'info, traque l'intox », accessible depuis www.drogues.inpes.fr, revient sur les idées fausses et les « on dit », qui souvent influencent les jeunes et les incitent à consommer. Il met en scène quatre univers de jeu (square, bureau, soirée dans un appartement, soirée en discothèque) et renvoie sur le site www.drogues.gouv.fr.

Par exemple : « Omelettes, infusions, j'ai des champignons ! Tout est bio, même les œufs ! Pour rassurer, ceux qui pensent que c'est dangereux... » **Info ou Intox ? Intox !** Même si leur origine est « naturelle », les champignons hallucinogènes sont des stupéfiants pouvant entraîner crises d'angoisse, pertes de contrôle ou « bad trips ». Ils sont par ailleurs vénéneux et présentent un risque toxique mortel.



« Tous mes potes qui fument de la beuh, ils n'assurent pas aux partiels : genre, trou de mémoire, euh, tout, quoi ! »

Info ou Intox ? Info ! Outre ses effets sur la mémoire et la concentration, le cannabis peut engendrer une perte de volonté et de motivation concernant les études ou encore les loisirs. Il peut également altérer les relations amicales et familiales.

- Trois films viraux « *Si les dealers disaient la vérité* » diffusés sur Internet à partir du 2 octobre au 31 octobre et une campagne de bannières vidéo reprenant le principe de l'info/intox diffusée à partir du 6 au 26 octobre sur des sites à destination des jeunes orienteront les internautes sur ce module de jeu.

